

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le 24/06/2024



ID : 031-213104847-20240617-DELCOM24_36-DE

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GENIÈS BELLEVUE
2024-36**

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 juin à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 12 juin 2024, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE, Mme CLAEYS, Mme GAILLARD, M. de LASSUS SAINT-GENIES, Mme MAURICE, M. MORILLON, M. OTAL, Mme PERTUISET, M. ROUCH, Mme TOMAS.

Etaient absents et représentés : M. AUXIÈTRE, Mme MARTIN

Etait absent : M. PEDRONO

Mme GAILLARD a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Modification des tarifs de réservation des salles municipales

Vu la délibération du 25 janvier 2021 portant modification des tarifs de location des salles municipales ;

Vu la délibération du 6 mars 2023 portant modification des conditions d'occupation de la salle communale du Cercle des Âges (Maison des aînés) ;

Vu la délibération du 5 décembre 2023 portant adoption de tarifs pour les salles du tiers-lieu (salles 1 et 2 de la Maison des associations) ;

Considérant le changement d'usage de certaines salles.

Madame le Maire propose la modification des tarifs de réservation des salles municipales à compter du 1^{er} septembre 2024 :

MAISON DES ASSOCIATIONS	
SALLE 1	
	Demi-journée 8h00-13h00 / 13h30-18h30
Résidents de la commune	50 €
Associations de la commune	0 €
Non-résidents et associations extérieures	100 €
Caution matériel	400 €
Caution nettoyage	200 €
SALLE 2	
Résidents de la commune	25 €
Associations de la commune	0 €
Non-résidents et associations extérieures	50 €
Caution matériel	400 €
Caution nettoyage	200 €
SALLE 3 « Bureau nomade »	
Résidents de la commune	0 €
Associations de la commune	0 €
Non-résidents et associations extérieures	0 €
Caution matériel et nettoyage	100 €

Envoyé en préfecture le 24/06/2024

Reçu en préfecture le 24/06/2024

Publié le 24/06/2024

Perseus
Levraut

ID : 031-213104847-20240617-DELCOM24_36-DE

SALLE POLYVALENTE			
	Journée 24 heures	Deux jours 48 heures	Trois jours 72 heures
Résidents de la commune	200 €	400 €	550 €
Associations de la commune	0 €	0 €	0 €
Non-résidents et associations extérieures	400 €	600 €	850 €
Cuisine	200 €		
Cautions matériel	1 000 €		
Cautions nettoyage	200 €		

SALLE des ATELIERS MUNICIPAUX	
	Demie-journée
Résidents de la commune	100 €
Associations de la commune	0 €
Non-résidents et associations extérieures	200 €
Cautions matériel	400 €
Cautions nettoyage	200 €

MAISON des AINES « Cercle des Âges »	
	Demie-journée
Résidents de la commune	150 €
Associations de la commune	0 €
Non-résidents et associations extérieures	300 €
Cautions matériel	400 €
Cautions nettoyage	200 €

Les tarifs seront applicables jusqu'à possibles modifications.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adoption des tarifs de réservation des salles municipales ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à appliquer les nouveaux tarifs ;
- **CHARGE** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi, fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Sophie LAY



Membres en exercice	14
Membres présents	11
Suffrages exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0